

Calendrier des candidatures à la PEDR pour l'année 2019 en médecine

Février 2019	Le 7 février à 10 heures : ouverture de l'application ELARA pour le dépôt des demandes de PEDR
Mars 2019	Le 7 mars à 16 heures : fermeture de l'application ELARA pour le dépôt des demandes de PEDR Du 8 mars au 29 mars : vérification des demandes par les établissements
Avril 2019	A partir du 4 avril : désignation des rapporteurs jusqu'à mi-mai Fin avril : notification des contingents des avis aux sections du CNU dans l'application ELARA
Mai 2019	Jusqu'à mi-mai : désignation des rapporteurs dans l'application ELARA Ensuite, saisie des avis des rapporteurs dans l'application ELARA
Juin 2019	Saisie des avis des rapporteurs dans l'application ELARA (les présidents des sections arrêtent une date limite) Le 27 juin : réunions plénières des sections du CNU (PEDR et promotions)
	A partir du 27 juin jusqu'au 2 octobre à 12 heures : saisie des avis des sections du CNU dans l'application ELARA
Octobre 2019	2 octobre à 12 heures : date limite de saisie des avis des sections du CNU A partir du 4 octobre : les candidats et les établissements prendront connaissance des avis du CNU
Décembre 2019	13 décembre , date limite de saisie des attributions des PEDR dans ELARA par les établissements